

UF 636/639/645/648 : langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF1			
Section: CPT, DRT, INF, MKT, RP	UF non déterminante Code : N/A/E/I SU1	Pér : 80 64 + A 16	ECTS
Titulaire:	Contact: via le secrétariat		
Prérequis: langue française ; pas de prérequis dans la langue cible. Titre : CESS			
1. Objectifs du programme			
<p>Par la perception de divers éléments du langage (vocabulaire, phonologie, grammaire, orthographe et ponctuation, éléments paralinguistiques) et par un travail d'autodidacte en recourant, notamment, au mode de formation en ligne, l'étudiant sera capable de:</p> <p><i>en compréhension à l'audition</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de <b>capter et comprendre globalement</b> des messages oraux <b>simples</b> de la vie courante, ainsi que des messages <b>stéréotypés</b> brefs et précis (instructions, etc.) utilisés dans le cadre de situations professionnelles liées au domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.);</li> </ul> <p><i>en compréhension à la lecture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de <b>comprendre globalement</b> des messages écrits <b>simples</b> de la vie courante, ainsi que des messages utilisés dans le cadre de situations professionnelles (instructions, extraits de catalogues, de modes d'emploi, schémas, plans, etc.), liées au domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.);</li> </ul> <p><i>en expression orale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de produire un message oral, <b>bref et simple</b>, dans le cadre de situations familières de la vie courante;</li> <li>◆ d'utiliser, en situation, des termes et expressions <b>stéréotypés</b> nécessaires à la survie sociale et professionnelle dans le domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.);</li> <li>◆ de recourir à des stratégies de réparation, d'évitement, ... qui permettent de compenser les lacunes linguistiques.</li> </ul> <p><i>en expression écrite</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de rédiger un message <b>bref et simple</b>, relatif à des situations familières de la vie courante;</li> <li>◆ de rédiger de courtes notes, annotations, légendes en utilisant des termes et expressions <b>stéréotypés</b> nécessaires à la survie sociale et professionnelle dans le domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.);</li> <li>◆ de recourir à des stratégies de réparation, d'évitement,... qui permettent de compenser les lacunes linguistiques.</li> </ul>			

## 2. Matières

Pour chaque langue, l'enseignant abordera **les quatre compétences de base** de l'apprentissage d'une langue : **expressions orale et écrite, compréhensions orale et à la lecture**, et ce en intégrant les points suivants :

### A. Points grammaticaux

Les points grammaticaux sont repris par langue et par niveau dans le dossier intitulé « matière par UF » élaboré par l'Académie Namuroise des Langues Vivantes.

Ils seront abordés à l'aide de différents supports (labo de langue, manuels, matériel audiovisuel, etc...) afin de permettre à l'étudiant de maîtriser la matière de manière passive ET active.

### B. Champs thématiques et comportements langagiers

Les champs thématiques abordés sont répartis en deux catégories :

- a) les thèmes **de communication** (données personnelles, services, santé et hygiène; perception sensorielle, travail et profession, relations personnelles, contacts avec autrui, etc.)
- b) les thèmes **spécifiques** (domaines technique, informatique, économique, vie en entreprise, etc...)

Ces différents points seront abordés dans un contexte général d'apprentissage actif de la langue.

## 3. Capacités terminales exigées

### Seuil de réussite : 4 compétences

à partir de situations de communication interactive, exercer les compétences suivantes:

- ◆ la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'**éléments de base** d'une langue de communication orale et écrite **simple** utilisée dans le cadre de situations diversifiées de la **vie courante** et **professionnelle** liées à un domaine considéré (technique, scientifique, économique, médical, social, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

#### **compétence 1**: en compréhension à l'audition :

- ◆ capter et comprendre l'essentiel d'un message oral simple de la vie courante, ainsi qu'un message stéréotypé bref et précis utilisé dans le cadre de situations professionnelles, **même s'il n'arrive pas nécessairement à en reconnaître les détails et s'il lui arrive de devoir demander à son interlocuteur de répéter tout ou partie du message**

#### **compétence 2**: en compréhension à la lecture

- ◆ comprendre globalement un message écrit simple de la vie courante, ainsi qu'un message utilisé dans le cadre de situations professionnelles qui lui sont familières, **même s'il n'est pas toujours capable de distinguer l'essentiel de l'accessoire** ;

#### **compétence 3**: en expression orale

- ◆ produire un message oral, bref et simple, dans le cadre de situations familières de la vie courante et utiliser, en situation, des termes et expressions stéréotypées nécessaires à la survie sociale et professionnelle dans le domaine considéré, **même s'il parle encore avec hésitation, se répète et fait des erreurs morphologiques et syntaxiques, surtout dans des situations nouvelles** ;

#### **compétence 4**: en expression écrite

- ◆ rédiger un message bref et simple relatif à des situations familières de la vie courante et utiliser des termes et expressions stéréotypées, nécessaires à la survie sociale et professionnelles, **les erreurs lexicales et morphosyntaxiques étant tolérées à condition que les intentions de l'auteur restent compréhensibles.**

### Degré de maîtrise

Pour la détermination du degré de maîtrise il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de précision de la compréhension,
- ◆ la variété du lexique utilisé,
- ◆ la correction morphosyntaxique,
- ◆ le débit, le rythme de l'expression.

## **4. Schéma d'évaluation**

1. Participation **obligatoire** à minimum 50% des cours (sinon, pas d'accès aux examens)
2. Evaluation continue tout au long de l'année : travaux, tests, présentations, participation active en classe, apport personnel, ...
  - ❖ Obligation de participer à **50% minimum des tests** comptant pour le TJ.
  - ❖ Obligation de participer **aux deux tests récapitulatifs IMPORTANTS** de grammaire et vocabulaire purs (**SINON : 2<sup>ème</sup> session**).
3. Examens partiel et final reprenant les 4 compétences
4. Répartition des points : TJ 50% (dont 20% pour les 2 tests importants, voir ci-dessus), examens 50%
5. Absence à l'examen partiel : si absence justifiée, OK ; **sinon : pas d'accès à l'examen de juin et REFUS.**

Absence à une partie de l'examen de juin (ex : oral) : 2<sup>ème</sup> session, même si la moyenne des points >50%

Si 2<sup>ème</sup> session : le professeur peut dispenser l'étudiant pour les compétences pour lesquelles il aurait eu 12/20 minimum.

Seconde session : si travaux à faire ou à recommencer, à remettre au plus tard le 3<sup>ème</sup> jour de réouverture de l'école en août (ou envoi postal, date de la Poste faisant foi)

Si 2UF sur la même année, la réussite de la première est indispensable pour accéder à la seconde.

#### **5. Contenu de l'évaluation finale**

- Expression écrite sur un thème abordé au cours en maîtrisant des points grammaticaux et un champ lexical donnés.
- Compréhension à l'audition
- Compréhension à la lecture
- Examen oral sur un thème abordé au cours ou défini par le professeur

Voir la description des capacités terminales exigées ci-dessus.

#### **6. Syllabus & bibliographie**

Documents distribués à chaque cours par le professeur.  
Achat possible d'un manuel en concertation avec le professeur en début d'année.